



FICHE DE MISSION DU VOLONTAIRE DU SERVICE CIVIQUE AU PITHAM

« Animation et information des partenaires chargés de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés des Alpes Maritimes »

Contexte général et positionnement de la mission

Explications sur la loi de 2005 définissant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, et son évolution historique.

Le positionnement du PITHAM dans le dispositif départemental d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés des A.M., son évolution historique, ses prérogatives, ses statuts et son mode bénévole de fonctionnement.

La mission du PITHAM : **« Fédérer le réseau partenarial des acteurs du champ du handicap, afin de promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées, et participer à toute action favorisant l'emploi des travailleurs handicapés »**

Le volontaire du service civique contribuera avec les membres bénévoles du bureau du PITHAM à animer, dynamiser, organiser des rencontres, informer le réseau partenarial afin d'améliorer leur efficacité professionnelle dans chacun de leur domaine.

Permettre au volontaire d'étudier l'environnement du handicap dans le monde du travail afin qu'il puisse découvrir et se confronter aux divers métiers et institutions qui l'animent.

Connaissance des partenaires :

Activités informatiques et organisationnelles :

- Découverte de la liste des partenaires, connaissance des sigles des associations et des établissements et services, de leurs coordonnées, des référents et responsables...
- Créer un répertoire numérique comprenant les coordonnées des partenaires par secteurs d'activités : Jeunes,... adultes Par nature de handicap.: Créer des groupes de contacts, mise à jour des différents partenaires.

Visite et connaissance des différentes structures partenariales connaissance des contenus dispensés par les différents partenaires :

Administrations : MDPH et CG, Education Nationale, ARS, DIRECCTE, Cohésion sociale...

Associations : Siège sociaux et nature du public pris en charge, établissements adultes ESAT, E .A ., pour jeunes préparant à l'insertion professionnelle SIPF, SESSAD, CFA.

Structures d'accompagnement aux placements : Pôle Emploi, Missions locales, Handy Job AMF, Retravailler , Opcalia

Organismes collecteurs, et financeurs de la compensation du handicap : DIRECCTE, AGEFIPH, OETH, FIPH ...

-Découverte des différentes prérogatives de chacun des partenaires, mesures d'accompagnement, positionnement des partenaires

Par l'approfondissement de la connaissance des différents contenus, au travers de l'annuaire en cours de réalisation, l'ensemble des partenaires auront les informations nécessaires répondant à leurs demandes.

Animation

- Participer aux rencontres mensuelles et autres événements ayant pour but d'améliorer l'efficacité professionnelle des partenaires.

- Découvrir et faciliter les liens entre les partenaires et les administrations, actualiser et publier les nouvelles mesures et orientations à mettre en œuvre. Il en est de même pour les associations et l'évolution de leur projet et positionnement.

- Contribuer à organiser des rencontres ou d'événements techniques répondant aux besoins des opérateurs de terrain.

- S'informer sur les publications juridiques spécialisées en insertion professionnelles pour T.H. et les faire publier sur le site.

-Contribuer au secrétariat des rencontres ou d'événements, et les publier aux partenaires.

-Alimenter le site sur la vie de l'association, actualiser les informations, publier les nouvelles directives ministérielles ou locales.

-Impulser l'utilisation des nouvelles technologies de communication avec les réseaux sociaux.

Vie de l'association

Participer à la gestion comprenant la rentrée des cotisations, le budget de l'association, les différentes dépenses, l'aide au bilan financier.

Contribuer à préparer les ordres du jour du bureau et du conseil d'administration et les convoquer.

Contribuer à l'élaboration du rapport moral et d'activité en utilisant le carnet de bord de suivi de mission.

Préparer les documents et convoquer l'assemblée générale du PITHAM.

Un Jour de formation aux premiers secours par un organisme Pompiers ou Croix rouge
Deux jours de formation civique et citoyenne par un organisme agréé, possibilité de formation sur la vie associative si le volontaire est intéressé (voir avec CLAIE)

Veiller aux certifications et aux attestations /validations par les prestataires.

Les frais de formation et de déplacement seront à la charge du PITHAM en plus du forfait.

.

En coopération avec le tuteur de mission, mettre en place un carnet de bord électronique permettant de visualiser l'activité hebdomadaire du volontaire.

Les objectifs poursuivis sont :

Décrire schématiquement les contenus exécutés et surtout les compétences développées en matière de :

- Connaissances en informatique. - en secrétariat - en gestion – en anticipation et d'organisation,- en documentation et recherche.- dans l'utilisation et le développement des nouveaux moyens de communication, d'animation.... Possibilité en fin de mission d'attester et de certifier les compétences acquises.

- Dans le cadre de la construction du projet d'avenir, découverte de l'ensemble des métiers dans les secteurs du handicap par la visite des établissements et services, des diplômes requis, des écoles de formations préparatoires à ces métiers.

- Connaissance des associations et organismes gestionnaires permettant au volontaire de se créer un portefeuille de contacts pour envisager le dépôt de candidature. Possibilité de présenter le candidat à des éventuels employeurs.

Accompagnement personnalisé dans la recherche d'emploi ou de concours d'entrée.
